



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 1 sur 6

P-V de l'Assemblée Générale 2025 anticipée au 12 décembre 2024

19h00, salle d'Assemblée des Barolles après émargements commencés à 18h.

Etat des présences

Présents 143 et 53 représentés par des pouvoirs.

Soit un **quorum** de 59,57 % (196) sur 329 membres.

Michel BANVILLET, Président de l'Association, ouvre la réunion en remerciant les nombreux adhérents qui sont venus participer. En accueillant Monsieur Patrick Faure, représentant Madame la Maire, Marylène Millet empêchée, il remercie la municipalité pour cette salle d'Assemblée bien chauffée... jusqu'au 31 décembre seulement. C'est pourquoi, comme l'an dernier, nous avons avancé d'un mois la date de notre rencontre annuelle. Il accueille aussi Monsieur Joël Collinet, président de l'association voisine, "Les Coteaux de Chaponost". Son association a fêté son 15ème anniversaire le 4 octobre 2024 par une exposition au vernissage de laquelle il a pu participer.

Le déroulement de l'A.G. suit ensuite l'ordre du jour présenté en diaporama.

Rapport moral

Michel BANVILLET

Vie associative

Une pensée pour **les adhérents qui nous ont quitté en 2024**. En début d'année Jean-Christophe BAUD et Hervéline FÉRAUD puis Jean-Pierre CHIOLA le 2 mai et Leïla GERVET le 21 septembre 2024. Notre nombre d'adhérents demeure stable grâce à la liste d'attente : Lucien Bouchéras en reparlera.

Notre association reste bien vivante et efficace grâce à :

- **Son conseil d'administration** composé de 19 membres bénévoles très actifs dans nos différents domaines d'activités. Le conseil s'est réuni trois fois en 2024 : le 14 février à la Caponnière, le 19 juin chez Fred Thiollier et le 20 novembre 2024 à la Caponnière de nouveau. La première réunion de l'année en février a reconduit le bureau à l'identique. En dehors de ces réunions, les membres du C.A. organisent et participent aux travaux viticoles tout le long de la saison, apportent leur aide à la mise en carton, font la distribution des bouteilles aux adhérents au printemps et coordonnent le ramassage des raisins et leur transport au moment des vendanges. Mieux qu'un long discours la vidéo préparée par Michel Lacaille-Desse vous retracera toutes nos activités de l'année 2024 jusqu'aux vendanges. Elle sera projetée en séance, après le point sur les adhésions.
- **Son bureau** assure la gestion courante, les commandes et leurs suivis, les relations avec nos partenaires ou prestataires ainsi que l'organisation générale des événements. Le travail administratif est réalisé tout le long de l'année par échange de mails ou téléphone, ou par petites réunions comme pour la récupération des cotisations en janvier et la mise à jour des fichiers adhérents. Certaines situations d'adhérents sont évoquées au C.A. de juin.

- **Notre vigneron**, Régis Descotes, présent ce soir, a vinifié nos récoltes après les vendanges 2023. En sortie d'hiver, il a organisé la filtration des jus le **16 avril 2024** suivie huit jours après, le 24 avril 2024 par l'embouteillage, l'étiquetage et la mise en carton avec l'aide d'une équipe du C.A. ⇒ Il répondra à vos questions en fin d'assemblée.
- L'ensemble **des parrains adhérents** :
 - **Fidèles** à la distribution en mode drive comme d'habitude, au complexe sportif Fillot du millésime 2023 qui a eu lieu le **27 avril 2024**. Chaque parrain a reçu 9 bouteilles pour 6 ceps. Pas de cotisation en retard ! Et fidèles à notre Assemblée d'aujourd'hui.
 - **Nombreux** aux vendanges, cette année encore en deux matinées. Une cinquantaine de participants chaque matin des **samedi 7 septembre et 14 septembre 2024**.
 - **Heureux** de partager en fin de vendanges **le traditionnel mâchon** convivial préparé par les membres bénévoles du CA ou leurs amis. Le premier samedi, Françoise Bérard, au nom de la municipalité, a remercié les membres de l'association pour leur dynamisme.
- Un **partenariat régulier avec la municipalité** qui a permis :
 - au président de suivre deux **formations** proposées aux associations :
 - 28 mars, formation sur le thème RGPD, protection des données individuelles
 - 16 mai, sur le thème mobiliser les bénévoles
 - d'organiser la **Journée Européenne du patrimoine** le 22 septembre 2024 :
 - malgré la pluie une vingtaine de visiteurs en 2 séances avec la visite des vignes et du parc avec Jean Blanc comme guide.
 - un **Caf'Asso** le 10 octobre 2024 pour mieux se connaître entre associations, échanger sur nos différentes problématiques ainsi que connaître les initiatives du C.V.A. (Conseil de la Vie Associative)
 - d'envisager le renouvellement au printemps 2025 de la convention de mise à disposition des terrasses.

Au total, **un objectif atteint** avec des vendanges remarquables en quantité et grâce à Régis Descotes en qualité. Malgré l'excès de pluie qui a favorisé les maladies et nécessité plus de traitements que d'habitude, la production 2024 une fois pressée et filtrée sera conséquente. Un peu moins de 13 hl (12,7 hl) en chardonnay blanc et 16 hl en gamay. De quoi faire des envieux mais surtout de quoi distribuer à nouveau en 2025 une bouteille et demi par cep, soit **9 bouteilles par unité de parrainage** de 6 ceps.

La communication

Notre **site internet** : <https://lvdb69230.wixsite.com/lvdb69230> reste un bon moyen de suivre nos actualités ou de trouver des informations plus anciennes. Depuis sa création, près de 5000 visiteurs l'ont consulté. Vous y retrouverez la vidéo de 2024, le diaporama et ce PV de l'A.G.

Etat des adhésions

Lucien BOUCHÉRAS

Il rappelle la modification du règlement intérieur il y a deux ans sur les transferts de parrainages. Pour mémoire les principales modifications portaient sur :

- L'exigence d'une domiciliation sur Saint Genis Laval.
- La limitation du droit de parrainage à 6 ceps par adhérent.

- Un droit de parrainage de 10 € par céps qui permet d'équilibrer la participation aux investissements entre anciens et nouveaux adhérents (hors transferts "de droit").

Lucien Bouchéras fait ensuite le point sur **les adhésions en 2024**.

Nous sommes 330 adhérents pour 400 unités de 6 céps

- Les radiations ont concerné :
 - 9 actifs dont 4 décès et 5 démissions ou cessions
 - 1 abandon sur la liste d'attente
- 11 nouveaux adhérents :
 - 8 issus de la liste d'attente et
 - 2 transferts de parrainage de gré à gré
 - 1 transmission familiale

La liste d'attente est relativement stable : 30 personnes (+11 en 2024)

Délai moyen d'attente pour intégrer : 4 ans

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité

En vidéo par Michel Lacaille-Desse.

Cette vidéo a été réalisée au fil de l'année. Elle est projetée en cours de séance. Elle parle d'elle-même et retrace de la manière la plus vivante qui soit les différents travaux sur les terrasses ou à Millery, de février à septembre 2024. Durée 16 mn.

Elle débute le 31 janvier par la pré-taille, puis la taille définitive avant fin février, puis les débroussaillages et écimages de l'été en passant par le conditionnement à Millery jusqu'aux vendanges en septembre.

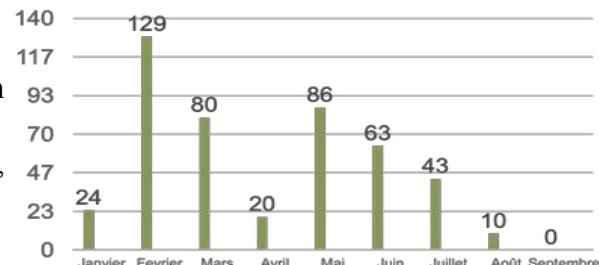
Entretien et suivi des vignes

Par Hervé du CHAFFAUT

Les travaux réalisés par nos vignerons

Environ 455 heures sur le terrain pour l'année 2024.

- Janvier : début de débroussaillage et préparation des pieds
- Février : débroussaillage, préparation baguettes, tailles vignes
- Mars : taille vignes, pliage baguettes
- Avril : ébourgeonnage, descente fil de fer
- Mai : ébourgeonnage, remontage fil de fer premier niveau puis remontage fil de fer 2ème niveau sur chardonnay => Apparition du mildiou sur feuille le 20 mai
- Juin : 2ème remontage fil de fer sur gamay + fixation crochet sur les 2 cépages
 - 1ère écimage chardonnay et gamay.
 - 2ème écimage fin du mois sur chardonnay et gamay
- Juillet : 3ème écimage gamay et chardonnay. Ebourgeonnage
 - 4ème écimage gamay et chardonnay + ébourgeonnage.
- Août : Dernier écimage chardonnay + ébourgeonnage des 2 cépages
 - Le 19 : 1er prélèvement grappes pour analyse
 - Le 26 : 2ème prélèvement grappe pour analyse
- Septembre : 2 septembre : 3ème prélèvement analyse



- 7 septembre : vendanges chardonnay
- 14 septembre : vendanges gamay

Travaux réalisés avec tracteur par Régis Descotes.

- Broyage de sarments
- Buttage et débuttage des pieds de vignes. Passages pour 3 façons culturales avec châssis emjambeur
- Série de **13 traitements** phytosanitaires réalisés d'avril à début août pour combattre les maladies :
 1. Mildiou : produit utilisé : bouillie bordelaise
 2. Oïdium : présence de cette maladie essentiellement sur chardonnay. Traitements réalisés en période de floraison : souffre
 3. Black Rot : maladie cryptogamique secondaire présente cette année sur nos vignes. Le traitement utilisé : anti mildiou suffisant.

Certains pieds ont été atteints par l'Esca, maladie du bois due à un champignon parasite : nécessité d'arracher puis replanter.

En résumé

Nos vignes n'ont pas été épargnées par le mildiou. Les températures douces de ce début d'année ont favorisé la maturité des œufs. La vague de froid de fin avril et début mai a limité les symptômes qui sont arrivés de façon importante au début du mois de juin.

Les pluies régulières ont obligé de réaliser 13 traitements phytosanitaires qui ont maîtrisé la maladie. L'oïdium est resté plutôt discret sur le chardonnay et presque inexistant sur le gamay. Le black rot (maladie cryptogamique) a montré le bout de son nez. Celui-ci a été limité par le traitement à base de cuivre utilisé pour le mildiou.

Malgré quelques coulures et millerandages, la floraison s'est relativement bien passée. La charge du raisin a été moyenne sur le chardonnay et conséquente sur le gamay. Les vendanges de chardonnay et de gamay ont été programmées au mieux des maturités œnologiques respectives.

Vote : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2024

Pierre PINAUD, trésorier

Notre trésorier commente les tableaux ci-dessous (non projetés en séance erreur technique).

Le résultat de l'exercice écoulé avant les régularisations de compte à compte respecte le prévisionnel 2024 sans le dépasser.

Bilan au 31 octobre 2024

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations nettes	6356,93 €	Fonds associatif	23 799,82 €
Crédit mutuel, compte courant	84,90 €		
Crédit mutuel, compte rémunéré	18100,00 €		
CM Parts sociales	15,00 €	Charges à payer	538,12 €
Charges payées d'avance	3000,00 €	Actif-Passif 2023/2024	3 218,89 €
TOTAL	27 556,83 €	TOTAL	27 556,83 €

Compte des charges et produits (exercice du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024)

DÉBIT

CRÉDIT

Façons culturales, traitements	5 224,60 €	Cotisations, parrainages	14 514,00 €
Vinification, élevage du vin	2 394,00 €	Produits financiers	565,26 €
Conditionnement	4 747,50 €		
Achat étiquettes, cartons	1 327,26 €	Reprise fournisseurs 22/23	2 154,00 €
Vie associative (AG, vendanges	949,05 €		
Secrétariat, fonctionnement et divers	464,82 €		
Assurances	562,57 €		
Amortissement immobilisations	806,45 €		
Charges à payer 2023/2024	538,12 €		
Charges payées d'avance 2024/2025	- 3 000,00 €		
Écart recette-charges	3 218,89 €		

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2024

Michel BANVILLET

Le montant de la cotisation 2024 est calculée de manière à financer le montant du budget prévisionnel 2024 établi à 14 450,00 €. (cf. tableau ci-contre)

La production permettant de distribuer 3600 bouteilles. Chaque bouteille devra financer 4,04 €.

La cotisation appelée correspondra aux **9 bouteilles distribuées par unité de parrainage** de 6 ceps, réparties en chardonnay blanc et en gamay rouge.

Son montant est de **36 € pour 6 ceps** (72 € pour 12 ceps et 108 € pour 18 ceps parrainés).

Groupe de dépenses	Montant
Façons Culturales	3 100,00 €
Vinification	2 300,00 €
Conditionnement	4 550,00 €
Achats Étiq. Contre-Étiquettes	1 730,00 €
Frais d'A.G et Vendanges	700,00 €
Achats, Secrétariat, Frais divers	700,00 €
Assurances	570,00 €
Amortissements	800,00 €
TOTAL	14 450,00 €

Vote : le montant de la cotisation 2025 est voté à l'unanimité

Renouvellement du C.A.

Michel BANVILLET

Cinq membres arrivent en fin de mandat : Philippe AGNIEL, Michel BANVILLET, Jacques de la CHAPELLE, Jean-Claude MARÇON et Anne YVERT. Tous se représentent.

Votes : Les mandats des cinq membres qui se représentent, Philippe AGNIEL, Michel BANVILLET, Jacques de la CHAPELLE, Jean-Claude MARÇON et Anne YVERT sont renouvelés à l'unanimité.

⇒ Le nombre de membres du C.A. est de 18, en dessous du maximum de vingt prévu par les statuts. Plusieurs candidatures se sont présentées qui seront soumises à l'approbation du C.A. avant d'être validée à une prochaine Assemblée générale annuelle.

Questions diverses

Régis DESCOTES nous a fait le plaisir de participer à notre A.G. et prend volontiers la parole pour répondre en professionnel aux questions des vignerons amateurs que nous sommes tout en nous parlant de nos vignes.

R.D. "Cette année 2024 a été particulièrement chaude et humide, quasi "tropicale" avec son lot de maladies de la vigne. Cela a nécessité 13 traitements qui ne remettent pas en cause le caractère biologique de cette culture car tous ces traitements sont autorisés et utilisés de façon quasi "homéopathiques" (Label Demeter). Il faut s'attendre à davantage de maladies dans les années à venir car notre vigne arrive à "l'âge adulte". Les renouvellements de ceps seront plus nombreux.

Ces cycles naturels ont toujours existé mais sont plus contraignants du fait des contraintes actuelles de rendement qui poussent à des méthodes de sélection et de greffe non exemptes de risques.

À une question sur le rôle du terroir, il explique les différentes caractéristiques des cépages gamay et chardonnay utilisés sur nos terrasses.

Il s'applique à les vinifier de manière à en exprimer toute la qualité quel que soit le rendement en particulier pour le Gamay plus productif."

Avant de clore les débats, le président donne la parole à **Patrick FAURE**, adjoint en charge de la vie associative et représentant actif de la municipalité au sein du C.A.

P.F. "Il remercie l'ensemble des bénévoles pour leur forte implication : le nombre important d'heures sur le terrain hors vendanges en est la preuve ; ainsi que le travail dans l'ombre des membres du conseil d'administration et du bureau qui se forment et mobilisent l'ensemble des adhérents tout en assurant une gestion rigoureuse.

La sauvegarde de ce patrimoine viticole saintgenois est en de bonnes mains, c'est pourquoi la convention de mise à disposition sera renouvelée au premier trimestre 2025 au cours d'un événement marquant."

Le président clôture l'assemblée générale et invite autour du buffet les adhérents présents pour se restaurer et déguster avec plaisir et modération nos "Terrasses du Nymphée". Tout en trinquant à l'amitié, les adhérents en profitent pour mettre à jour leurs conversations.

Le 11 janvier 2025

Vu le président, Michel BANVILLET

